

Assistance Intact Assurance

Service de ménage après sinistre

Si vous faites face à des dommages causés par un dégât d'eau, par un vol ou par du vandalisme, vous pouvez bénéficier des services d'une aide pour effectuer de légers travaux ménagers. Ce service vous est offert même si vous ne faites pas de demande d'indemnité d'assurance. Une banque de 10 heures d'aide, réparties sur 5 jours consécutifs vous est octroyée.

Garde d'enfants

Dans certaines situations, lorsque vous avez besoin que quelqu'un prenne soin de votre (vos) enfant(s) ou petit(s)-enfant(s), vous pouvez bénéficier des services d'un gardien à domicile tel que spécifié ci-dessous.

| Situation | Assistance d'un gardien à domicile |
|--|--|
| Votre enfant ou petit-enfant est malade ou blessé et vous devez aller travailler | Maximum de 10 heures par jour, pendant 3 jours consécutifs, jusqu'à 5 fois par année |
| Vous ou votre conjoint êtes hospitalisé en raison d'une maladie, d'un accident ou d'un accouchement OU Une blessure ou une maladie vous empêche de prendre soin de votre enfant ou petit-enfant à la maison | Maximum de 30 heures réparties sur 3 jours consécutifs, même la nuit, si nécessaire |

Vous avez besoin des conseils d'un avocat au sujet d'une question juridique personnelle ?

Le Service d'information juridique est là pour vous aider. Dans bien des cas, un avocat pourra répondre à votre question sur-le-champ.

Information sur un vaste éventail de sujets

La ligne d'information juridique peut vous aider à répondre à vos questions, notamment en ce qui a trait à ces domaines du droit :

- successions
- droit de propriété, de la famille, du travail
- avantages sociaux
- licences et permis
- relations propriétaire-locataire
- fiscalité
- contrats

Un service confidentiel

Le Service d'information juridique vous donne accès à une assistance juridique téléphonique sans frais, offerte en toute confidentialité par des avocats qualifiés, du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h, et le samedi, de 9 h à 17 h.

Communiquez avec votre courtier dès maintenant pour en savoir plus.

À propos d'Intact Assurance

Chez Intact Assurance, la plus importante société d'assurance automobile, habitation et entreprises au Canada, nous protégeons plus de quatre millions de clients. Cette présence partout au pays signifie que nous pouvons travailler de près avec votre courtier d'assurance pour vous offrir le service exceptionnel, la sécurité et la constance auxquels vous vous attendez.

Notre nom est notre promesse

Nous veillons à protéger les biens qui sont importants pour vous. Mais notre raison d'être est de vous aider à reprendre le cours normal de votre vie lorsque survient un événement imprévu. Et vous avez notre parole que nous le ferons d'une façon équitable, simple et respectueuse.

Intact Compagnie d'assurance

© 2018, Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.

300-M-019-41 (01-18)



La force du groupe

Être ensemble, ça rapporte !

Programme d'assurance groupe auto et habitation

AUTO • HABITATION • ENTREPRISES

intact.ca



Repartez du bon pied.

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent aux offres mentionnées. Ce document vous est fourni à titre informatif seulement. Votre contrat d'assurance prévaut en tout temps, veuillez le consulter pour un exposé complet des protections et exclusions.

La force du groupe

Assurance auto et habitation

Vous êtes employé d'une entreprise ou membre d'une association et aimeriez profiter d'un programme d'assurance commun à prix concurrentiel ? Voici les multiples avantages du Programme d'assurance groupe que nous vous offrons en exclusivité.

Une assurance automobile qui tient la route !

- Réduction de la franchise pouvant atteindre 250 \$ dans le cas d'un sinistre à votre véhicule dont le montant s'élève à plus de 1500 \$*.
- Remboursement pouvant atteindre 2250 \$ dans le cas d'une location de véhicule et pouvant atteindre 1125 \$ pour les frais supplémentaires engagés au cours d'un voyage (frais de repas et d'hébergement) advenant un dommage qui rendrait votre véhicule inutilisable.
- Couverture pouvant atteindre 60 000 \$ dans le cas de dommages à une automobile louée ou empruntée au Canada ou aux États-Unis.
- Suppression de la franchise en cas de délit de fuite ou de perte totale.
- Pour les polices d'assurance habitation qui vous permettent de faire une réclamation.

ANNULÉ

* Valide uniquement lors du premier sinistre en trois ans.

† Les litiges de la juridiction de la Cour du Québec – Division des petites créances, ainsi que certains domaines de droit sont exclus. Maximum de trois litiges par année.

Une assurance habitation bien construite !

- Une réduction de la franchise pouvant atteindre 300 \$ dans le cas d'un sinistre à votre habitation dont le montant s'élève à plus de 1500 \$*.
- Coût de réparation ou de reconstruction sans déduction pour la dépréciation sans obligation de reconstruire.
- Une protection jusqu'à 1000 \$ pour les biens meubles hors des lieux assurés.
- L'Assistance Intact Assurance sans frais additionnels :
 - Assistance juridique téléphonique ;
 - Services à domicile en cas d'urgence : aide ménagère, garde d'enfants et soins infirmiers.

Un duo fructueux

- Avec l'Assurance Synchro^{MD}, vous pouvez réaliser des économies additionnelles sur votre prime d'assurance habitation.
- De plus, en combinant vos assurances, vous bénéficiez de privilèges exclusifs :
 - L'Assurance des frais juridiques jusqu'à concurrence de 5000 \$ par litige†.
 - La protection S.O.S. Identité^{MD}, vous protégeant lors d'un vol d'identité jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

Une présence rassurante

Avec la Garantie service-client, en cas de sinistre, nous vous garantissons que vous parlerez à un conseiller d'Intact Assurance apte à prendre des décisions et à vous fournir un soutien d'urgence dans les 30 minutes suivant votre premier appel, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Lors de catastrophes importantes, le temps d'attente pour parler à un conseiller pourrait être plus long.



La tranquillité d'esprit

Assistance Intact Assurance

Bénéficiez d'un programme d'assistance novateur

L'Assistance Intact Assurance** est un forfait de services à domicile combiné à une ligne d'assistance juridique sans frais. Lorsque survient une situation délicate ou difficile, vous pouvez compter sur l'aide que nous vous offrons. Ces services, dont les membres de votre famille peuvent également bénéficier, vous sont fournis gratuitement.

Il n'aura jamais été si simple d'obtenir l'aide dont vous avez besoin !

Services à domicile

Les journées se déroulent souvent à vive allure : travail, entretien ménager, repas, moments en famille... et tout recommence. Lorsque survient un imprévu et que vous détenez une assurance habitation, l'Assistance Intact Assurance permet d'avoir accès à des services d'aide à domicile.

Service d'aide ménagère ou de soins infirmiers

Si vous ou votre conjoint devez être hospitalisé pendant 2 jours ou plus, vous bénéficiez des services d'une personne qui vous assistera dans l'exécution de légers travaux ménagers et dans la préparation de repas. Si votre médecin le recommande, vous aurez aussi droit aux services de personnel infirmier pour vous aider à vous rétablir à votre retour à la maison.

L'aide ménagère est offerte jusqu'à concurrence de 20 heures, réparties sur 5 jours consécutifs.

Les soins infirmiers sont offerts jusqu'à concurrence de 25 heures, réparties sur 5 jours consécutifs.

Voilà l'aide qu'il vous faudra peut-être pour favoriser un prompt rétablissement ou pour vous permettre de prendre le temps nécessaire en vue de trouver la bonne solution à long terme.

**Les services offerts par l'Assistance Intact Assurance sont fournis par l'entremise d'une firme externe et ne sont pas considérés comme des réclamations à votre dossier. L'Assistance Intact Assurance s'adresse uniquement aux titulaires de polices d'assurance habitation qui sont membres d'un groupe dûment inscrit au Programme d'assurance groupe ou au Programme Avantages Groupe d'Intact Assurance.